



Sùla Bùla organise:



*4 stages de danse
au profit de l'association :
"Sans différence 1000 espérances"*



Julia SPIESSER & Nicolas SANNIER

DIMANCHE 28 FEVRIER 2016

*Aux Studios du lycée Pierre Mendès France
17 Boulevard Arago
85 000 La Roche Sur Yon*



Julia SPIESSER : Professeur internationale, danseuse et chorégraphe pour Christophe Willem ou encore Matt Pokora, cette artiste connue et reconnue dans le monde de la danse a aussi été l'assistante chorégraphe de Zack Reece pour X Factor France et chorégraphe pour les NRJ Music Awards.



Nicolas SANNIER : Danseur professionnel contemporain/hip-hop pour la Compagnie internationale S'poart basée à la Roche sur Yon.

BULLETIN D'INSCRIPTION
Stages de danse avec Julia SPIESSER et Nicolas SANNIER
le dimanche 28 février 2016 :

Veillez cocher le ou les cours que vous prenez :

Julia SPIESSER

- cours de 11h30 à 13h : Niveau intermédiaire (à partir de 14ans)
 cours de 13h30 à 15h : Niveau confirmé

Nicolas SANNIER

- cours de 11h30 à 13h : Niveau confirmé
 cours de 13h30 à 15h : Niveau intermédiaire (à partir de 14ans)

TARIFS POUR 1 COURS:
15€ pour les adhérents de l'association
18€ pour les non-adhérents de l'association
REDUCTION DE 5€ SI VOUS PRENEZ 2 COURS !!!

Règlement **UNIQUEMENT par chèque** à l'ordre de Sula Bula.
A retourner après l'avoir complété avec le règlement **avant le mercredi 24 février 2016** à l'adresse suivante:

Sandy ARAUJO
3 impasse Tardy De Rossy
85 000 LA ROCHE SUR YON

Pour tous renseignements : 06 73 87 37 30 ou sur le site www.sulabula.com

NOM :
Prénom :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
Tél* :
Email* :
Age :

Nombre de places limité à 25

Je soussignéverse à ce jour la somme de € et certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du stage.

Lesignature (des parents si enfant mineur) :

**Merci de renseigner obligatoirement votre numéro de téléphone ou votre adresse mail afin que nous puissions vous prévenir en cas d'annulation.*

Règlement intérieur

Le stage est ouvert aux professionnels et aux amateurs. La responsabilité de Sula Bula ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel, causé ou subi par toute personne, y compris les stagiaires et accompagnateurs au cours du stage et des déplacements occasionnés.

Prévoir une assurance personnelle de responsabilité civile pour les personnes non adhérentes à l'association Sula Bula.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'effet personnel.
En cas de désistement, tout stage commencé reste intégralement dû.

ASSOCIATION SULA BULA
85 000 LA ROCHE SUR YON
sulabuladanse@hotmail.com
www.sulabula.com

